

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS  
TLEMCEN**

**A  
MONSIEUR**

**LE GERANT  
BOUZIDI HADJ KADDOUR**

**OBJET : Mise en demeure N°01.**

Suite à votre absence répétitive injustifiée et le retard enregistré concernant les travaux de CANALISATION BOUCHAFI-SOUAHLIA qui vous a été confié conformément à l'ODS N°214 du 13/05/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux instantanément et de les finaliser sous huitaine, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec AT sera résilié a tort exclusif de votre part et la procédure de mise en liste noir (black-liste) sera entamé à l'encontre de votre entreprise .



**LE DIRECTEUR**

ALGERIE TELECOM SPA  
Direction Opérationnelle des  
Télécommunications  
Signé: Mr. B. ZAID  
- 1 -